

CITIZEN

10 DÉCEMBRE

Plus que jamais, les droits humains

Amnesty International / woxx

À l'occasion de la Journée internationale des droits humains, Amnesty International Luxembourg appelle les dirigeants européens ainsi que le gouvernement luxembourgeois à respecter leurs obligations internationales en matière de droits humains.

Alors que le continent européen est souvent cité comme un exemple à suivre dans le domaine des droits humains, Amnesty International dénonce des années de transferts irresponsables d'armes vers l'Irak par des États européens. Une partie importante de ces armes est, en effet, actuellement aux mains du groupe qui se fait appeler État islamique.

Amnesty International s'inquiète également des violations par certains de ces États européens des droits de réfugiés fuyant des conflits violents, tout comme de certaines mesures prises pour lutter contre le terrorisme et menaçant la liberté d'expression.

Armement de groupes violents

La terreur semée par des groupes armés tels que le groupe « État islamique » est en train de se répandre sur un vaste territoire en Irak et en Syrie. Elle a même réussi à atteindre le cœur de l'Europe il y a quelques semaines. Cette semaine, Amnesty International a rendu public un nouveau rapport qui démontre comment les transferts d'armes peu réglementés à destination de l'Irak, ainsi que les contrôles poreux sur le terrain, depuis des décennies, ont permis au groupe armé « État islamique » de se procurer un vaste arsenal qu'il utilise pour commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à grande échelle.

S'appuyant sur les analyses de milliers de vidéos et d'images vérifiées, le rapport « Les stocks sont pleins - l'armement de l'État islamique » dresse la liste des armes qu'utilisent les combattants de l'EI. Ces armements, majoritairement pillés dans les stocks militaires irakiens, ont été fabriqués et conçus dans au moins 25 pays différents, dont la Russie, la Chine, les États-Unis et plusieurs États européens (Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie,

République tchèque, France, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie).

L'EI a utilisé ces armes pour mener une campagne de terribles violences. Homicides sommaires, viols, actes de torture, enlèvements et prises d'otages - bien souvent perpétrés sous la menace des armes - ont contraint des centaines de milliers de personnes à se déplacer à l'intérieur de leur pays ou à chercher refuge à l'étranger.

Afin de mettre fin à l'armement de l'EI, Amnesty International demande à tous les États d'adopter un embargo total sur les armes destinées aux forces gouvernementales syriennes, ainsi qu'aux groupes armés d'opposition impliqués dans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'autres graves violations des droits humains.

Réfugiés : l'hypocrisie de l'Europe

Alors que, selon ce rapport, des armes provenant entre autres de la Hongrie, la République tchèque, la

Serbie, la Bulgarie, la Slovaquie et la Croatie sont utilisées par le groupe armé État islamique pour commettre des atrocités contre les civils, ces pays européens sont réticents à accueillir et protéger les réfugiés fuyant les violences commises avec ces armes.

« Tant qu'il y aura des violences et la guerre, les gens continueront de venir, et l'Europe doit trouver de meilleurs moyens de les protéger », a déclaré Stan Brabant, directeur d'Amnesty International Luxembourg. « Les États européens qui se trouvent en première ligne doivent réfléchir de toute urgence à la façon dont ils peuvent proposer un accès sûr et légal à l'UE, tant à ses frontières extérieures que dans les pays d'origine et de transit. Cela peut être accompli par le biais d'un recours accru à la réinstallation, au regroupement familial et aux visas humanitaires. » Brabant a par ailleurs souligné qu'« utiliser les attentats à Paris comme un argument pour suspendre l'accueil des réfugiés » était inacceptable pour Amnesty.

Renforcement des mesures de sécurité en Europe

Suite aux attaques à Paris, Amnesty International observe de nombreux développements à tous les niveaux en matière de lutte contre le terrorisme partout en Europe. Actuellement, l'organisation est en train de suivre la mise en œuvre des mesures de l'état d'urgence en France et

constate déjà un usage disproportionné de la législation.

En France, en application de l'état d'urgence instauré dans tout le pays et à la demande du gouvernement, les préfets peuvent interdire « toute réunion ou manifestation de nature à provoquer ou entretenir le désordre ou de nature à représenter un risque pour les participants » à l'exception des hommages aux victimes des attentats. La mesure annoncée a notamment entraîné l'interdiction de très nombreuses marches prévues en marge de la COP21. Ces restrictions répondent certes à l'objectif légitime de sécurité publique mais, pour Amnesty, il est important de s'interroger sur leur nécessité et proportionnalité au regard de la liberté d'expression et de rassemblement.

Le 3 décembre dernier, le gouvernement luxembourgeois a également déposé un projet de loi portant adaptation de la législation nationale en matière de terrorisme.

« Nous appelons le Luxembourg à respecter les droits humains dans sa lutte contre le terrorisme, » a expliqué David Pereira, président de la section luxembourgeoise d'Amnesty International. « Si l'État a l'obligation d'assurer la sécurité de ses citoyens, nous demandons néanmoins que le gouvernement s'assure que les mesures prises le soient en concordance avec les principes fondamentaux et dans le respect du droit international. »

Des succès en matière de droits humains

La Journée internationale des droits humains est également l'occasion de rendre hommage aux centaines de milliers de personnes mobilisées partout dans le monde grâce auxquelles de nombreuses avancées en matière de droits humains ont été réalisées en 2015. Parmi les événements les plus importants, on peut citer l'abolition de la peine de mort dans quatre États (Madagascar, les Fidji, le Suriname et la Mongolie), la décision historique d'une cour britannique ordonnant à Shell de payer une indemnisation aux victimes des fuites de pétrole dans le delta du Niger ainsi que l'amélioration de la situation de nombreuses victimes de torture grâce aux actions menées dans le cadre de la campagne « Stop Torture ».

« Même si les temps sont très difficiles pour les défenseurs des droits humains, nous avons tout de même réussi à progresser dans de nombreux pays. C'est pourquoi il faut garder espoir et continuer », a conclu David Pereira.



PHOTO : WIKIMEDIA